

MONTAUROUX

Revue Municipale

JANV
2025
N°95



Bonne année
2025!

LA LETTRE DU MAIRE P.3

RECENSEMENT P.5

AFFAIRES SOCIALES P 9

MAISON MEDICALE P.12



Editorial.....	2	Loisirs et Fêtes.....	19
La lettre du Maire.....	3 & 4	Ciné festival.....	20
Recensement.....	5	ACEV.....	21
Flash Infos.....	6.&7	Médiathèque.....	21
Affaires sociales.....	8 & 10	Défense.....	22
Les petites canailles.....	11	Judo, arts martiaux.....	23
Affaires scolaires.....	12	Nos rallymen.....	24
Aux Coeurs des saisons.....	13	Gymnastique.....	24
Maison Médicale.....	14	EPF Athlétisme.....	25
Donneurs de sang.....	15	Liste non majoritaire.....	26
Bornes électriques.....	16	Etat civil.....	27
Aqueduc Fondurane.....	17	Prochain numéro.....	27
Montauroux on l'M.....	18		

Editorial

Nous venons de vivre une année contrastée. Elle a été difficile avec le climat d'insécurité qui s'est installé dans toute la France avec l'augmentation des violences quotidiennes. Elle a été difficile aussi devant l'incapacité de nos gouvernants à coopérer et à réduire la dette nationale qui empêche d'envisager un avenir serein pour nos jeunes générations.

La situation peut-elle s'améliorer, la France a-t-elle les ressources pour se redresser ? La réponse est oui quand on constate ce dont elle a été capable pour organiser et sécuriser les jeux olympiques et paralympiques, qui ont éclairé notre été. L'unité et l'engouement des Français se sont progressivement fortifiés devant les performances sportives de nos représentants, au-delà des prévisions les plus optimistes. La parade finale réunissant les athlètes olympiques et paralympiques défilant sur les Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe pour s'y faire décorer de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite, a mis en évidence la ferveur et l'unité de tous les Français.

Il nous reste à souhaiter que cette parenthèse ne soit pas sans lendemain. Au cours de ces derniers mois, nous avons constaté une augmentation d'inscriptions dans les clubs de sport, fierté d'être français, un optimisme retrouvé dans notre économie. De quoi aborder avec confiance la nouvelle année pour laquelle nous vous présentons nos meilleurs vœux de réussite et de bonheur.



La Rédaction

[Retour sommaire](#) ↩

Revue éditée par : Mairie de Montauroux - 83400 Montauroux

Directeur de la publication : Jean-Yves Huet, maire de Montauroux • Assitant : Philippe Vizier

Communication mairie : Valerie Dugelay • Place du clos - 83440 Montauroux

Tél : 04 94 50 41 00 • mairie@ville-montauroux.com

Conception : Imprim'sud 83440 Tourrettes

Crédits photos : mairie de Montauroux, associations, Barbara Cuch, Patrick Damoulakis

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la mairie de Montauroux.

Semestriel édité sur papier PEFC à 3800 ex • Numéro ISSN : 2402-6638 (en ligne)

Mairie de Montauroux • Place du Clos 83440 Montauroux • www.montauroux.fr • mairie@ville-montauroux.fr



Chères Montaurousiennes, chers Montaurousiens, mes chers amis

Pour le dernier éditorial de l'année 2024, comment ne pas débiter ces pages sans parler du drame que nous avons vécu les 26 et 27 octobre. Un véritable déluge d'eau s'est abattu sur notre commune et notre territoire tout entier. L'alerte des services météorologiques a bien été présente et les moyens communaux étaient sur le pied de guerre dès la fin de l'après-midi. Pour autant on ne pouvait imaginer que le ciel allait nous tomber sur la tête comme ce que nous avons vécu. Vers 21 h 30 j'étais au quartier des Esterets du

Lac, l'endroit le plus souvent impacté en pareille situation, et j'ai pu voir, pour la première fois de ma vie, ce qu'on ne voit en général qu'à la télévision, des voitures être soulevées par le courant d'eau et de boue qui dévalait à cette heure là les principales routes de ce quartier. On ne peut pas revenir sur l'inadéquation qui a résidé en installant dans le lit d'une rivière certes la plupart du temps à sec, un ensemble conséquent de logements ainsi que la mairie annexe. C'était une autre époque, la fin des années 80 où la notion de risques naturels n'était guère dans les esprits. Il est maintenant de notre devoir d'aider tous ceux qui en toute bonne foi ont acheté des villas qui pour certaines ne sont plus habitables. La crainte qu'un nouvel épisode de ce type puisse se dérouler notamment en pleine nuit ne permet plus aux familles de dormir tranquille chaque fois qu'un épisode pluvieux est annoncé. Nous attendons avec impatience l'arrêté de catastrophe naturelle qui permettra aux habitants de demander des indemnités à leurs assurances. La mairie a également sollicité l'intervention du fond « Barnier », procédure qui pourrait permettre le rachat des habitations qui seront déclarées inhabitables. Celles-ci seront alors condamnées et murées ou détruites et, je l'espère, les propriétaires correctement indemnisés. En attendant, il faut prévoir l'avenir immédiat c'est pourquoi, nous avons organisé une réunion avec le syndicat mixte de l'Argens dont dépend ce quartier et plusieurs solutions ont été discutées notamment certaines assez simples à mettre en œuvre. Un interlocuteur a été désigné et pour ceux qui n'auraient pas été présents lors de la journée organisée par les associations du quartier, des documents sont disponibles à l'hôtel de ville ou auprès du syndicat. Je remercie les services de la ville, techniques et administratifs qui nous aurons permis de gérer la crise au mieux ; les sinistrés auront été relogés temporairement et les déchets de tout ordre évacués avec l'aide d'un groupe de bénévoles que je remercie également, la tâche ayant été compliquée par l'obligation de tous les trier avant de les apporter en déchetterie. Leur aide aura permis d'accélérer les procédures et de faire disparaître au plus tôt les reliquats d'une soirée d'horreur et d'angoisse.

Nous entrons dorénavant dans la dernière ligne droite de notre mandat. Les ambitions que nous avions en avril 2020 n'ont été que partiellement accomplies comme souvent en pareil cas. Les impératifs financiers et budgétaires font souvent que tout ne peut être réalisé en 6 ans. De nouvelles priorités apparaissent tous les jours ou presque et des priorités se font jour périodiquement et nous obligent à surseoir à certains investissements. Nos gardons dans nos tiroirs tous les projets que nous avons étudiés. Je ne doute pas qu'un bon nombre d'entre eux verront un jour le jour, mais ils se feront en temps voulu et lorsque la disponibilité des agents et des élus en charge des projets et les finances qui vont avec, dont les subventions, le permettront. Bien sûr les élections approchent ; rien ne dit que les gestionnaires d'aujourd'hui seront les mêmes demain, mais comme je le dis souvent, un bon projet déjà étudié peut simplifier la tâche des prochains élus. Il leur suffira alors de reprendre le dossier et il n'y a pas de raison qu'il ne se fasse pas.

En ce qui concerne cette dernière année, nous allons nous focaliser sur le chantier de l'agrandissement de l'école du Lac suivi de près par notre adjointe aux affaires scolaires Laurence BERNARD. Cet agrandissement devrait être livré pour la rentrée 2025. Les deux classes supplémentaires et une salle de motricité de 130 m² permettront à nos enfants et leurs enseignants de travailler dans de meilleures conditions. Il faut prévoir également l'agrandissement de la cour et du réfectoire, ce qui explique l'importance du montant des travaux estimés à 1,4 million TTC.

C'est également un pari sur l'avenir, une augmentation des effectifs nous amènerait à demander auprès du rectorat, l'ouverture d'une classe supplémentaire. Nous devons quoi qu'il arrive être prêts pour une telle éventualité.

Nous prévoyons également de construire un escalier sur la route d'accès au parking de La Fontaine. Celle-ci, trop raide et glissante malgré le garde-corps installé il y a quelques années, méritait d'être sécurisée et ce sera chose faite dans quelques semaines.

En janvier 2025 débutera le recensement de la population de notre commune. Cet exercice qui a lieu tous les 4 ans est vital pour cette dernière. Du nombre exact de ses habitants dépendra les dotations d'État, la réouverture d'une pharmacie et d'un bureau de tabac dans le centre bourg, notre capacité à peser sur les décisions de l'intercommunalité et des investissements nécessaires pour faciliter la vie des habitants de Montauroux. Il nous faut également pouvoir prévoir au mieux les besoins de demain, notamment en matière de distribution d'eau. Nous aurons donc besoin de la participation de tous. Les données collectées ne sont de toute façon pas diffusées et restent la propriété de la commune. Aucun risque donc que soient délivrées des informations confidentielles à qui que ce soit; ce serait un délit.

Comme je l'ai déjà mentionné, une révolution en matière de ramassage des ordures ménagères va avoir lieu. La redevance incitative ou RI selon l'acronyme qui va devenir célèbre, est une nouvelle façon d'envisager le traitement et le paiement de nos déchets et en particulier de nos ordures ménagères. Dorénavant, chacun paiera sa facture en fonction de sa propre production de déchets. Pour moi, c'est une mesure de justice; pour la collectivité et pour ce que j'appellerai avec emphase l'humanité et l'avenir de nos enfants, c'est la seule façon répertoriée de diminuer de façon drastique la production de ces mêmes déchets. En outre, l'augmentation exponentielle des taxes versées à l'État pour chaque tonne de déchets enfouis dans les déchetteries ou brûlés dans les incinérateurs ne nous donne pas le choix que d'inciter chaque foyer à limiter sa propre production de déchets et de systématiquement trier pour pouvoir recycler.

La mise en place de la RI est très complexe et prend plus de temps que prévu, c'est pourquoi il a été décidé de reporter d'une année la mise en place définitive de cette mesure. L'année 2025 sera donc une année blanche supplémentaire pour pouvoir se familiariser avec ce nouveau concept. Il est important que chaque foyer se dote, auprès du service «déchets» de la communauté de commune, de containers individuels avant la suppression définitive des containers collectifs habituels. Pour le village et les immeubles collectifs, il est important de demander au même organisme, la carte qui permettra d'ouvrir les points d'apports collectifs et ainsi être prêt pour 2026.

Enfin au chapitre de l'eau, les pluies dont nous sommes depuis un an bénéficiaires ont permis de recharger les nappes phréatiques et le débit des rivières et nous ne sommes plus dans les mêmes conditions que ces dernières années. Je pense cependant que les bonnes habitudes prises pendant doivent perdurer. En effet, les différentes années dites «sèches» que nous avons vécues notamment en 2017, 2021 et 2022 se reproduiront. Le territoire travaille sur un nouvel approvisionnement par l'intermédiaire du lac de Saint Cassien. Il faudra cependant plusieurs années pour finaliser l'énorme chantier que cela représente tant sur le plan technique que sur le plan financier. Conservons donc les bonnes habitudes prises dans ces moments de crise pour pouvoir être prêt dans cet avenir incertain. Le PLU que nous sommes en train d'adapter prévoit une croissance de 0,1 % par an de la population de Montauroux ce qui correspondra à la construction de seulement 5 maisons par an pendant 15 ans. Cette réduction drastique peut paraître excessive, mais nous n'avons pas le choix. La ressource en eau restera, quoi qu'il arrive, restreinte et nous devons avant tout penser aux habitants d'aujourd'hui avant d'encourager d'autres à venir s'installer.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2025; que tous vos vœux et ceux des vôtres se réalisent. Essayons de vivre dans le partage et la sérénité, de penser aux nôtres, mais aussi aux autres et faire en sorte que notre commune vive dans une harmonie qui lui permette d'assurer son développement au service de ses administrés.

Jean-Yves HUET
Maire de MONTAURoux

[Retour sommaire](#) ↩

LE RECENSEMENT C'EST MAINTENANT

Le recensement de la population de la commune vous a déjà été annoncé dans les deux précédentes revues municipales. C'est dire l'importance qu'il revêt pour l'avenir de notre commune en matière d'investissements, de dotations versées par l'État et de subventions. Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

L'intérêt essentiel pour la Commune (et ses habitants) d'un recensement de la population

Il convient de vous rappeler l'utilité essentielle de votre participation active au recensement de population afin de vous apporter de nouveaux services.

Des chiffres du recensement de la population découlent notamment :

- La participation (dotations) de l'État au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation financière est importante.
- Le nombre de pharmacies (2e officine pour 7 000 habitants)
- Le nombre de bureaux de tabac (un bureau par tranche de 3 500 habitants)

Votre participation contribuera par exemple à la revitalisation de votre centre-ville (par exemple une 2e pharmacie) à des services publics de proximité et à des investissements publics optimisés.

Confidentialité des données.

Vos coordonnées sont protégées et ne sont nullement communiquées aux services fiscaux ou sociaux.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles. Les informations recueillies ne sont pas transmises au fisc ou aux organismes sociaux.

Côté application, les agents recenseurs ont été sélectionnés et formés pour vous aider à remplir le formulaire requis et validé au niveau national.

Vous aurez également la possibilité d'y répondre par internet comme indiqué sur l'affiche ci-jointe.

Je compte sur chacun d'entre vous pour répondre à ce recensement vital pour la commune et je vous remercie.

Jean-Yves HUET
Maire de MONTAUROUX

[Retour sommaire](#) ↩



TÉLÉALERTE EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Inscription au nouveau système de TéléAlerte en cas de risques majeurs (inondations, feux, etc.)



La Commune de MONTAUROUX s'est équipée d'un système de TéléAlerte dénommé GEDICOM permettant une information rapide des habitants lorsque certaines situations l'exigent comme les risques naturels (notamment lors des événements climatiques) ou les risques industriels, chimiques ou sanitaires. Ce dispositif sera notamment utilisé lors de l'engagement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), en cas d'inondations, feux, canicules, tempêtes, épisodes neigeux, etc.

Pratique et performant, ce système gratuit pour les administrés permet en complément des dispositifs habituels existants, de prévenir par messages VOCAUX et SMS, les personnes résidant ou exerçant une activité sur le territoire communal.

Un geste simple, mais crucial!

En moins d'un quart d'heure, tous les habitants peuvent être alertés sur l'imminence d'un risque.

L'inscription des nouveaux abonnés est gratuite et rapide via le lien suivant :

<https://tinyurl.com/RMMTX95>

Vous pouvez vous inscrire directement en cliquant sur l'icône dans la boîte à outils sur le site internet de la ville : « Inscription au système d'alerte de la population ».

Vous pouvez également scanner à l'aide de votre smartphone, le QR Code suivant :



[Retour sommaire ↩](#)

POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGUEZ

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. Élaguer régulièrement les arbres de votre jardin situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie



Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte

Limiter le ramassage des feuilles

Prévenir la chute des branches



Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

PLU

Le Conseil municipal a franchi une étape importante en arrêtant le projet de révision du PLU.

Montauroux continue d'évoluer. Le 22 novembre dernier, le Conseil municipal a marqué un tournant en arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette décision ouvre la voie à une nouvelle étape de concertation et de réflexion sur l'avenir de notre commune.

Dans les prochains mois, le projet de révision du PLU va être soumis aux observations des Personnes Publiques Associées (PPA). Ces dernières, comme le Département ou encore les établissements publics, vont émettre leurs avis sur ce projet.

Ces observations seront précieuses pour affiner le projet avant sa soumission à l'enquête publique. Cette enquête permettra à tous les habitants de Montauroux de prendre connaissance du projet et de formuler leurs remarques.

[Retour sommaire](#) ↗





Chères Montaurousiennes et Chers Montaurousiens

Les fêtes approchent à grands pas et toute l'équipe du CCAS est en effervescence pour faire plaisir à tous nos séniors de plus de 75 ans encore cette année! Distribution des colis de Noël, thé dansant dans la sublime salle de l'Occidentale avec tombola, champagne, mignardises et toutes sortes de boissons chaudes et froides!

Nous vous souhaitons de les passer dans la plus grande joie et en famille!

Et pour tous les plus démunis, les oubliés, les malades qu'ils puissent trouver un peu de chaleur, d'amitié et d'amour afin de leur procurer le sentiment de ne plus être seuls!

PLATE-FORME D'AIDE A LA MOBILITÉ ENTRE «AIDANTS ET AIDES» EN PAYS DE FAYENCE

Devenez bénévoles! Vous avez 18 ans et plus et votre permis de conduire, inscrivez-vous sur entraide-paysdefayence.fr. Tout au long de votre engagement, vous serez soutenu et accompagné.

Renseignements :
www.entraide-paysdefayence.fr
ou Tel 06 70 40 51 24

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Contactez le 06 70 40 51 24

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer seul (e), un(e) de nos bénévoles dont le profil sera validé, sera sollicité pour vous accompagner : faire vos courses, faire du sport, faire une activité, vous balader, ou tout simplement vous déplacer en Pays de Fayence

RÉAGIR AUX VIOLENCES CONJUGALES

Appelez Violence Femme infos 3919 - Consultez le site dédié à lutter contre les violences conjugales arretonslesviolences.gouv.fr Quelle que soit la violence subie, les conséquences pour vous sont importantes. Des professionnels de proximité sont formés pour vous accompagner. Ils vous informent, vous guident et vous aident à prendre un nouveau départ.

FINANCES PUBLIQUES : PARTICULIERS

• Contacter mon service des impôts
J'ai des questions QUAND et COMMENT me renseigner?

Je contacte un agent au 0 809 401 401 de 8 h à 19 h sur impots.gouv.fr 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7

- Je prends rendez-vous
- J'échange des messages avec mon service de proximité par tel du lundi au vendredi Draguignan 04 94 50 52 52 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous toute la journée
- Sans rendez-vous du lundi au vendredi, Traverse Jacques Brel à Draguignan de 8 h 30 à 11 h 30

NOUVEAUTÉS AU CCAS

Une conseillère numérique itinérante interviendra les jeudis de 13 h 30 à 16 h au CCAS de Montauroux.

Ses fonctions en tant que telles incluent les tâches suivantes :

- ORGANISATION D'ATELIERS COLLECTIFS DE FORMATION AUX OUTILS NUMERIQUES : aider les habitants à se familiariser avec l'utilisation des ordinateurs, tablettes, smartphones et autres dispositifs numériques.
- ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

- **SÉCURITÉ NUMÉRIQUE** : informer et sensibiliser les usagers sur les bonnes pratiques pour sécuriser leurs données personnelles en ligne
- **UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE** : former les habitants à utiliser les services en ligne comme les applications bancaires, les sites de vente en ligne, les réseaux sociaux...
- **SOUTIEN AUX PROJETS PERSONNELS et PROFESSIONNELS** : accompagner les usagers dans la réalisation de leur projet nécessitant des compétences numériques comme la création d'un site web ou l'utilisation de logiciels spécifiques
- **UNE ASSISTANTE SOCIALE** déléguée pour tout ce qui concerne le logement!

• **DANSE ADAPTE** également très appréciée de nos séniors avec Déborah, un moment de plaisir, de coordination, de mémoire, de joie, de sport, et tout cela en musique!

Je rappelle que tous ces ateliers sont gratuits alors n'hésitez pas venez nous rejoindre à nous dès 2025.

• **CONFÉRENCE CCAS** avec un Ergothérapeute avec pour objectif de travailler sur les activités de la vie quotidienne et chercher à développer l'indépendance et l'autonomie nécessaire à la vie quotidienne des personnes en situation d'handicap!



PROGRAMME CULTUREL CCAS

Programme culturel pour l'année 2025 avec la société Estérel Côte d'Azur pour les séniors de 60 ans sur les thématiques suivantes : découverte du patrimoine et des traditions, découverte des produits du terroir, mer et nature, fêtes et événements.

Bourse au permis pour mademoiselle Léanne MILLO qui effectuera ses 40 heures de travail d'intérêts généraux au CCAS

EHPAD LES AMANDIERS

LE CCAS a participé à la réunion de travail pour l'organisation d'une conférence sur le thème «aider les aidants» le vendredi 6 décembre 2024 aux Amandiers ainsi qu'au conseil de la vie sociale le 28 octobre. Nous remercions chaleureusement Mme la Directrice et le personnel pour leur accueil!

INTEMPÉRIES (du lundi 14 au vendredi 25 octobre) le CCAS a téléphoné à toutes les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables et isolées et a procédé à une livraison d'eau potable pour les personnes dans le besoin.

INTEMPÉRIES de la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2024, le CCAS de Montauroux a fait appel à la solidarité collective pour des dons de

ATELIERS :

- **SOPHROLOGIE** connaît un vif succès auprès de nos séniors tous les jeudis après-midi du 31 octobre au 19 décembre avec Mme KOULIKOFF, un moment de calme, de détente et de douceur.



couvertures afin d'approvisionner les personnes sinistrées et ainsi prévoir en cas de futures fortes pluies. Je remercie très chaleureusement les généreux donateurs!

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AVEC LE CCAS DE MONTAUROUX!!!

Dimanche 24 novembre 2024, en cette période de fête de fin d'année, se sont réunis les Seniors de Montauroux, pour partager un moment de convivialité autour d'un thé dansant endiablé organisé par la municipalité de Montauroux et le C.C.A.S dans la superbe salle de l'Occidentale.

Au programme, animation dansante, spectacle présenté par les participants de l'atelier danse adaptée, boissons pétillantes, mignardises, viennoiseries ont été servies à volonté dans une ambiance festive et conviviale.

Les thés dansants attirent de plus en plus de personnes et génèrent un véritable engouement. Ils permettent à nos seniors d'y trouver une activité, garder la forme et passer un moment entre amis. Un grand merci, des plus chaleureux pour l'accueil et le professionnalisme de toute l'équipe de l'Occidentale, ainsi qu'à sa directrice Shéhérazade, toujours disponible pour faire de ces moments agréables, d'amitiés, de rencontres et de partage, une après-midi scintillante.

COLIS DE NOËL : Comme chaque année en cette période des fêtes de fin d'année, la municipalité de Montauroux, les membres du conseil d'administration du CCAS et toute l'équipe d'agents sociaux du CCAS ont eu le plaisir d'offrir un colis de Noël à tous les aînés de plus de 75 ans.

Michèle DUFOUR
Adjointe aux affaires sociales

[Retour sommaire ↵](#)



ÉVEIL GUSTATIF CHEZ LES P'TITES CANAILLES DE LA CRÈCHE DE MONTAOUROUX

Les professionnelles se sont mobilisées toute la semaine du goût du 15 au 18 octobre. L'équipe a proposé de nombreux ateliers originaux et créatifs autour du goût qui a permis aux tous petits de développer leur palais avec un panel de saveurs (sucré, salé, acide, amer...) sans oublier l'odorat et le toucher.

Une sortie au marché sur la place du Clos a eu lieu par petits groupes afin d'observer, de sentir et de partager un moment avec les commerçants.

Les enfants étaient fiers de ramener leurs petits paniers remplis de fruits et légumes.

Et ces apprentis cuistots ont préparé la soupe et la compote qu'ils ont pu ensuite déguster.

[Retour sommaire ↩](#)





Résultat de la création de masques avec les petits.



Pose dans le cimetière du Parc du Ranch.



Les petits en pleine activité.



Explosion de couleurs lors de la "Color Run".

La commune de Montauroux tient à adresser ses remerciements à l'équipe d'animation pour son investissement quotidien auprès des enfants et des familles. Par votre créativité, votre dynamisme et votre engagement, vous contribuez à maintenir un service de grande qualité qui répond aux besoins de notre communauté.

Votre travail, empreint de bienveillance et de professionnalisme, permet d'offrir aux enfants des moments riches en découvertes, en apprentissages et en joie. Grâce à votre dévouement, les familles peuvent compter sur un accueil fiable et chaleureux, en toute sérénité.

Merci pour tout ce que vous faites, chaque jour, pour le bien-être et l'épanouissement des plus jeunes.

Avec toute notre gratitude,

Laurence Bernard, adjointe au service scolaire, périscolaire et jeunesse.



CP et CE1 posant fièrement avant d'aller s'éclater à la "Color Run".



Groupe de maternelles avec leurs sublimes maquillages de clown.



Rencontre avec les mascottes du Parc du Ranch.



Halloween chez les élémentaires.



Séance de breakdance avec les CM2 et les ados.



Sortie au Ranch du Cannet et petite pose photo avec le duo de sorcières déjantés.



Bataille de poudre colorée.



Groupe de maternelles au Viking Parc pour Halloween.

AUX COEURS DES SAISONS

POUR CEUX QUI NE CONNAÎTRAIENT PAS ENCORE NOTRE ASSOCIATION



Nous sommes une petite structure locale et indépendante qui existe depuis maintenant plus de 25 ans. Elle est gérée par un petit groupe de bénévoles qui après avoir organisé des bourses aux vêtements été et hiver et bourses de Noël, pendant de nombreuses années, a pu, grâce au soutien de la mairie, ouvrir une première boutique solidaire au cœur du village de Montauroux.

Le succès de cette boutique l'a vite rendue trop étroite et une seconde boutique a été ouverte toujours au village. Le COVID et l'insuffisance du nombre de bénévoles nous ont conduits à l'abandon des bourses.

Nos actions ont pour but d'aider **ponctuellement** les habitants du Pays de Fayence, éventuellement des communes limitrophes, qui se retrouvent confrontés à des difficultés financières passagères. Nous faisons initialement surtout des colis alimentaires, mais la conjoncture ayant évolué, nous aidons de plus en plus en payant un loyer, une facture d'électricité, de garage, réparation électroménager, une assurance ou complémentaire santé, un dépassement d'honoraire, etc. Nous avons également aidé les écoles de Montauroux et Callian qui en avait fait la demande pour l'organisation de voyages scolaires. Afin d'encourager les jeunes majorettes du Pays de Fayence, Championnes de France et sélectionnées pour participer au Championnat d'Europe aux Pays-Bas, nous avons participé aux frais de voyage.

Nous aidons principalement les personnes envoyées par les CCAS ou par les assistantes sociales du Pays de Fayence. **Notre principe est de ne jamais verser d'argent directement aux personnes que nous aidons.** Nos ressources proviennent essentiellement des recettes générées par nos boutiques solidaires situées au village de Montauroux et ouvertes 3 matinées par semaine (mardi, jeudi et dimanche).

Pour que notre activité perdure, nous acceptons tous vos dons, vêtements, linge divers, vaisselle, déco, accessoires, jouets, propres et en bon état. Nous pouvons également vous aider pour un vide-maison. **N'hésitez pas à nous rendre visite!**

[Retour sommaire ↩](#)

Place du Clos à MONTAUXOUX Tél. 07.55.61.51.21.
Mardi, Jeudi, Dimanche, 9 h - 13 h.



Nous vous souhaitons à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année, et une très belle année 2025.

LA MAISON MÉDICALE

LA MAISON MÉDICALE DE MONTAUROUX S'AGRANDIT ET SE SPÉCIALISE

L'arrivée de deux chirurgiens orthopédistes renforce l'offre de soins de proximité.

La Maison médicale, déjà reconnue pour son approche pluridisciplinaire, accueille désormais deux éminents chirurgiens orthopédistes. Grâce à cette nouvelle offre, les habitants de Montauroux et des environs n'auront plus à se déplacer pour bénéficier d'une prise en charge spécialisée en traumatologie et chirurgie du sport.

L'arrivée des Docteurs Charbel Bou Khalil de l'Hôpital de Grasse et Tsiry Adriamananaivo de la Clinique Oxford de Cannes marque une nouvelle étape dans le développement de la Maison médicale de Montauroux. Ces deux spécialistes, reconnus pour leur expertise, viennent renforcer une équipe médicale déjà solide. Les patients pourront désormais bénéficier :

D'une prise en charge globale : De la prévention aux soins de rééducation, en passant par la chirurgie, tous les aspects de la santé orthopédique seront couverts.

D'une expertise reconnue : Les deux nouveaux chirurgiens apporteront leur savoir-faire et leurs compétences acquises dans des établissements de renom.

D'une offre de soins complète : Associés aux autres professionnels de santé de la Maison médicale (médecin, cardiologue, urologue, psychothérapeute, kinésithérapeutes, infirmières, sages-femmes, diététicienne, etc.), ils permettront une prise en charge personnalisée et adaptée à chaque patient.

Cette extension de l'offre de soins est une excellente nouvelle pour les habitants de Montauroux et des communes voisines. En effet, ils pourront désormais bénéficier de soins de qualité, de proximité et adaptés à leurs besoins, sans avoir à se déplacer. Cette nouvelle dynamique contribue également à renforcer l'attractivité du territoire.

[Retour sommaire ↵](#)



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES RÉCOMPENSÉE

Je suis très honoré de célébrer l'engagement et la générosité des bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang de Montauroux. Lors de la fête du printemps à Carros, Monsieur Guy Anastile, Président des Associations et Amicales des donneurs de sang bénévoles des Alpes-Maritimes, a rendu hommage à Mesdames Suzanne Feld et Raymonde Ramonda en leur remettant la Croix de Chevalier du mérite du sang, pour leurs **quarante ans de service** au sein de l'Amicale. Leur dévouement, souvent discret, est essentiel pour soutenir nos actions. En tant que président, je suis profondément reconnaissant envers ces deux personnes. Leur travail de bénévolat est rare, et sans elles, notre Amicale ne serait pas la même.

À Suzanne et Raymonde, nos stars discrètes, nous rendons hommage. Vos mains, petites, mais grandes par le cœur, ont tissé des liens de solidarité et d'espoir. Vous avez été des personnes qui, dans l'ombre, ont donné sans compter. Nous vous en remercions du fond du cœur.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude envers tous les donneurs qui se mobilisent lors de nos collectes. Votre contribution est précieuse pour sauver des vies et renforcer notre communauté. Votre geste donne de l'espoir aux malades et sauve des vies. Mais il nous reste encore beaucoup à accomplir. En effet, en 2023, seulement 3% de la population de Montauroux en âge de donner est venue offrir son sang. Chaque don compte et peut sauver des vies. Sang pour sang, ensemble, continuons à promouvoir cette noble cause et à exprimer toute notre gratitude envers les donneurs de sang.

[Retour sommaire ↩](#)

Christian DUPUY



BORNES DE RECHARGE

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Commune de MONTAUROUX a délégué la compétence relative aux bornes de recharges électriques à TERRITOIRE D'ÉNERGIE (TE83) qui se charge pour le compte de la Commune de monter les dossiers d'installation et d'exploitation des bornes de recharge électrique à destination des véhicules électriques.

La borne de recharge électrique (deux points de charge électrique par borne) installée initialement sur la place du clos a été transférée Route de Callian. Il s'agit d'une borne semi-accélérée d'une puissance de 22 KVA AC au niveau du point de charge gauche et de 25 KVA DC sur l'autre point de charge (celui qui possède les câbles de raccordement directement depuis la borne).

Une borne de recharge électrique a également été installée à destination exclusive des utilisateurs du service d'autopartage dénommé « Agilauto ». Ce service est consultable sur le site suivant :

<https://www.agilautopartage-ca.fr/>

Les bornes de recharge situées sur le pôle multimodal/parking de covoiturage au quartier de la Colle Noire en face du collège seront très prochainement mises en exploitation. Ces deux bornes ont été installées par la Communauté de communes du Pays de Fayence dans le cadre des travaux liés au pôle multimodal. La Commune de MONTAUROUX a engagé avec Territoire d'énergie 83 la procédure de mise en exploitation. Nous vous tiendrons informé dès que ces deux bornes situées sur le pôle multimodal/parking de covoiturage (Quartier la Colle noire) seront utilisables.

Par ailleurs, la Commune a engagé également, en lien avec TE83, une étude globale sur l'ensemble des parkings publics de plus de vingt places de stationnements afin d'équiper l'espace public de bornes de recharge électrique (Loi climat et résilience). Pour une utilisation normale de ces bornes à destination des usagers utilisant des véhicules électriques, nous vous demandons de bien vouloir respecter les stationnements uniquement dédiés aux véhicules électriques.

De même, les utilisateurs du service « Agilauto » doivent se stationner exclusivement sur les places situées en face de la borne Agilauto. Ces prescriptions demeurent essentielles afin que tous les utilisateurs puissent disposer dans les meilleures conditions du service de recharge des véhicules électriques.

MODALITES D'UTILISATION DES BORNES

[Retour sommaire ↗](#)

Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement

Vous êtes abonné ?

Vous pouvez payer votre recharge :

- Avec votre badge eborn.
- Avec l'application eborn via votre smartphone.

Vous n'êtes pas abonné ?

Vous pouvez payer votre recharge :

- Par carte bancaire via votre smartphone.
- Par carte bancaire sans contact (selon les bornes équipées).
- Avec le badge d'un autre opérateur de mobilité.

Recharger votre véhicule

Lancer la recharge

- Sélectionnez votre point de charge
- Passer votre badge, ou votre carte bancaire sur le terminal sans contact, ou scannez le QR code
- Ouvrez la trappe, branchez le véhicule à la prise choisie et fermez la trappe

Arrêter la recharge

- Sélectionnez votre point de charge
- Passer votre badge, ou votre carte bancaire sur le terminal sans contact, ou scannez le QR code
- Ouvrez la trappe, débranchez le véhicule et fermez la trappe

Les tarifs

Abonné eborn à la carte Abonnement annuel 15€ TTC	Abonné eborn au forfait Abonnement mensuel 39€ TTC	Non abonné Paiement CB ou smartphone
Charge accélérée 0,371€ TTC / kWh Pénalité post-charge : -0,025 € TTC / min	Charge accélérée Charge gratuite Jusqu'à 250 kWh / mois* Pénalité post-charge : -0,025 € TTC / min	Charge accélérée 0,484€ TTC / kWh Pénalité post-charge : -0,05 € TTC / min
Charge rapide 0,472€ TTC / kWh Pénalité post-charge : -0,05 € TTC / min	Charge rapide Charge gratuite Jusqu'à 250 kWh / mois* Pénalité post-charge : -0,05 € TTC / min	Charge rapide 0,580€ TTC / kWh** Pénalité post-charge : -0,12 € TTC / min
Charge ultra-rapide 0,420€ TTC / kWh Pénalité post-charge : -0,05 € TTC / min	Charge ultra-rapide Charge gratuite Jusqu'à 250 kWh / mois* Pénalité post-charge : -0,05 € TTC / min	Charge ultra-rapide 0,580€ TTC / kWh Pénalité post-charge : -0,12 € TTC / min

Tarif charge accélérée : tarif appliqué sur une borne dont la puissance va jusqu'à 22 kW
Tarif charge rapide : tarif appliqué sur une borne dont la puissance est comprise entre 20 kW jusqu'à 70 kW
Ce tarif s'applique également à une charge de puissance moindre en connecteur TT sur ces bornes.
Tarif charge ultra-rapide : tarif appliqué sur une borne dont la puissance est supérieure à 50 kW

Tout kWh consommé est facturé
* au-delà de 250 kWh, le tarif s'applique à la carte d'application pour vos recharges. Les éventuelles pénalités post-charge ne sont pas inclus dans le forfait
** le prix de la recharge via CB est un forfait de 10,30 € TTC sur un certain type de borne rapide

La pénalité post-charge s'applique à partir de 30 minutes après la détection de fin de la recharge.
Cette pénalité s'applique uniquement entre 8H00 et 20H00.

AQUEDUC DE FONDURANE



Nous avons la chance à Montauroux de pouvoir retrouver de nombreuses traces des temps passés.

L'aqueduc de Fondurane est sans doute l'une des plus anciennes.

Il y a deux mille ans, les Romains habitaient Fréjus qui comptait environ 4000 habitants. Ils avaient besoin d'eau, ils découvrirent la source de la Foux à Fondurane et décidèrent de construire un aqueduc dont on voit encore d'imposantes ruines aux abords de la ville.

Cet aqueduc a fonctionné plusieurs siècles et pendant ce temps-là, les gens de Montauroux qui avaient besoin de légumes et de fourrage ont mis en culture la plaine de Fondurane arrosée par l'eau de la Foux et du Biancon.

Cette source de Fondurane se trouvera plus tard sur le terrain du Marquis de Montauroux. «Fondurane : Fontaine qui dure»...

Le fourrage étant indispensable pour nourrir des chevaux comme l'essence aujourd'hui pour nos voitures, les gens du village chaque année venaient nombreux «faire» les foins et les sécher avant de les ranger dans le grenier.

Sur d'anciennes ruines, ils construisirent de petites maisons, toutes sur le même modèle, appuyées les unes aux autres. Ce long bâtiment devenait un Ménage.

La pièce du bas était pour les animaux, le premier étage, la pièce de vie avec sa cheminée et le grenier au-dessus servait de réserve pour le foin.

Le soir tout le monde dormait sur un matelas d'herbes séchées, le rhume des foins n'était pas à la mode...

Une branche de l'aqueduc passait devant le Ménage et c'est là que l'on puisait l'eau pour boire et faire sa toilette.

L'aqueduc était entretenu par les paysans du Ménage qui chaque année nettoyaient ses murs et ses écluses.

Au pied de l'aqueduc passait le Biancon réputé pour ses eaux claires et poissonneuses où abondaient les truites que l'on pêchait à la main.

On trouvait aussi des anguilles qui venaient de loin pour s'y reproduire.

L'ASERP : association de bénévoles a remis en état notre aqueduc, mais chaque année, il faut l'entretenir, couper toute la végétation et aussi enlever les pierres qui tombent de la route.

Cette année, la Mairie a délégué pour ces travaux deux de ses employés Philippe et Lionel.

En quelques jours ils ont fait un débroussaillage très professionnel qui rend à nouveau accessible aux amateurs de vieilles pierres notre antique aqueduc...

Merci à nos deux Montaurousiens ainsi qu'à la mairie soucieuse de conserver son patrimoine...

Claude BERNARD

[Retour sommaire](#) ↩

Journées du patrimoine

Samedi 21/09 au 22/09/2024

Réel succès des visites de nos 3 sites :

- Exposition Ludivine Blandin
- Moulin à huile orchestré par Joël Tallent, moulinier en retraite bénévole.

150 novices se sont déplacés pour comprendre le fonctionnement de ce moulin.

- Chapelle Saint Barthélemy, Robert et Mathieu Maitres conférenciers ont accueilli près de 200 visiteurs. Ce joyau communal est un don de Christian Dior.



Spécial Téléthon 2024

A l'heure où nous mettons sous presse, les montants (recettes et dons) ne sont pas remontés.



Nous remercions d'ores et déjà nos partenaires :

La famille Rostagno	Aux Cœurs des saisons
Atelier Fils	L'école maternelle de Callian
L'association sportive Volley Ball de Fayence	Le Club de l'amitié
L'Association ANEVIP	Angélica
Les bénévoles du Tignet	Happy pharmacie
Salon du livre de Turrettes	Var Matin Christian Godet
L'Office Intercommunal de Fayence	La Poste communale
Ulteam Déco	

Remerciements aux services techniques et à la Police Municipale.

Sans oublier l'excellent vin chaud offert par Shéhérazade.

Faites vos dons jusqu'au 31 décembre ➡



Le panier garni offert par l'Office Intercommunal sera tiré le 15/12/2024 à 17h au marché de Noël, salle de l'occidentale, qui aura lieu les 13, 14 et 15 décembre.

Projets 2025 :

- Site du bureau d'informations, réplique du jardin des roses avec QR code français/anglais.
- Réaménagement du parc Mailla.
- L'équipe de Montauroux on l'M vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
- Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Montauroux on l'M montaurouxonlm@gmail.com

LOISIRS & FÊTES

C'est avec une grande joie que je vous souhaite une très bonne année au nom de Loisirs et Fêtes. Une grande joie car 2024 fut l'année de la renaissance, celle de l'adaptation à la juste mesure de l'association afin de garantir sa pérennité au service des habitants. Plusieurs nouveaux projets furent mis en place et continueront de l'être en 2025, l'un d'eux concerne la re-Connexion à la Nature.

Nous sommes des humains de savoirs, cette race d'Homo-sapiens.

Et du savoir, nous en amoncelons depuis la nuit des temps. Et cela semble sans limite. Mais à l'échelle de chacun d'entre nous nous devons faire des choix. Comment tout savoir ? Nous acquérons avec l'école un socle de connaissances utiles pour notre vie sociale d'adulte. Nous apprenons à être à l'aise dans un monde de plus en plus virtualisé qui nous contraint à rester connectés à cet environnement moderne et digital.

Paradoxalement, au cours des 50 et quelques dernières années, nous nous sommes dissociés de notre matrice naturelle. Nous chassons le sauvage pour faire pousser du béton, des serveurs et des plates-formes logistiques. Nous ingurgitons de la protéine sans jamais penser aux animaux dont ils sont issus et nous nous écœurions à voir une goutte de sang. Nous interagissons virtuellement avec d'autres êtres humains de par le monde mais nous évitons de nous regarder dans le miroir et ne savons même plus quoi nous dire au restaurant, alors nous retournons à nos petits écrans aux contenus tant captivants. Nos yeux ne sont plus au-dessus de notre nez mais au verso de nos smartphones.

A quoi cela sert d'apprendre puisque le savoir est disponible, et de surcroît gratuitement moyennant le troc de ses informations personnelles ? A quoi cela sert de communiquer avec son voisin de quartier puisque nous sommes reliés avec un inconnu à l'autre bout du monde ? Mais quel sens donnez-vous à cette vie ultra-connectée, en perpétuelle accélération vers le mur sur lequel s'écrasera la mégalomanie de l'Humanité ?

N'ayant de réponses à ces questions, 'Loisirs et Fêtes aux Estérêts du Lac' avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Var

vous proposent de vous RE-connecter à la Nature au travers d'ateliers et de sorties animés par des guides naturalistes, afin que vous puissiez, ne serait-ce que quelques heures, apprendre DES SAVOIRS fondamentaux, ancestraux, oubliés, et sacrifiés sur l'autel de la modernité.

Comme nous ne pouvons envoyer un pigeon voyageur à chacun d'entre vous, les liens pour s'inscrire seront disponibles sur le site facebook de Loisirs et Fêtes aux Estérêts du Lac (voir le QR code joint).

Maxime DESCAMPS
Président Loisirs et Fêtes aux Estérêts du Lac

[Retour sommaire ↩](#)

RE-CONNEXION NATURE
PLANNING 2025

- DIMANCHE 19/01/2025 - 3H - APRÈS-MIDI**
SORTIE DÉCOUVERTE LE SOL, L'EAU ET LES PLANTES
- SAMEDI 01/02/2025 - 3H - APRÈS-MIDI**
SORTIE ATELIER LES ARBRES ET LA TAILLE
- DIMANCHE 02/03/2025 - 3H - APRÈS-MIDI**
SORTIE DÉCOUVERTE SPÉLÉOLOGIE
PARTICIPATION 15€ SUR 4-10€ / 2-3€
- SAMEDI 05/04/2025 - 3H - APRÈS-MIDI**
SORTIE DÉCOUVERTE GÉOLOGIE
- DIMANCHE 27/04/2025 - 3H - MATIN**
SORTIE DÉCOUVERTE PLANTES COMESTIBLES SAUVAGES OU RENCONTRE AVEC UN ARBRE : L'OLIVIER OU LIANES OU PLANTES TINCTORIALES
- DIMANCHE 18/05/2025 - 3H - MATIN**
SORTIE SUR LE THEME DES FOSSILES
- WE 28&29/06/2025 - 2 JOURS**
CAMPÉMENT NATURE SIOU BLANC : DÉCOUVERTE DU KARST ET SPÉLÉO + ARAIGNÉES + BALADE NOCTURNE TRACES D'ANIMAUX + GRANDE TYRO + LANCER DE COUTEAUX + MONTAGE DU CAMP
PARTICIPATION 15-20€ / 8-10€ SEPAE NON INCLUS

GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS DE LOISIRS ET FÊTES, SAUF SORTIE SPÉLÉOLOGIE ET CAMPÉMENT WE 20€ PAR PERSONNE POUR LES NON ADHÉRENTS - PARTICIPATION SORTIE SPÉLÉOLOGIE ET CAMPÉMENT WE

INTÉRESSÉ ? LAISSEZ VOS COORDONNÉES À LOISIRS ET FÊTES POUR RECEVOIR LES LIENS D'INSCRIPTION

LOISIRS & FÊTES
04 66 33 42 01 CONTACT@LESESTERETSULAC.FR

REJOIGNEZ-NOUS : LOISIRS ET FÊTES AUX ESTÉRÊTS DU LAC

CINÉ-FESTIVAL EN PAYS DE FAYENCE

UNE 22E ÉDITION EXCEPTIONNELLE

PALMARÈS 2024 : LA JEUNE FEMME À L'AIGUILLE CIGALE D'OR LONGS MÉTRAGES ET LES SILENCIEUX CIGALE D'OR COURTS MÉTRAGES.

La 22e édition du Ciné-Festival en Pays de Fayence fut une nouvelle fois, une édition riche en émotions et en découvertes, grâce à des sélections variées. Le public, toujours plus nombreux, a apprécié la programmation de cette semaine de cinéma international. Le 7e art n'a pas fini de nous ravir et de nous surprendre !

Le Ciné-Festival 2024 cela a été 20 films en compétition, longs et courts métrages, soumis à l'appréciation enthousiaste de deux jurys présidés par la réalisatrice Alix Delaporte pour les longs métrages, et le réalisateur Nicolas Paban, pour les courts métrages. Cela a été aussi une conférence sur le cinéma de Visconti, animée par Jean-Marie Landi suivie de la projection du film le Guépard remasterisé. Bref, de grands moments de cinéma que le public a pu vivre au cours de cette semaine très intense.

Cette nouvelle édition s'est encore une fois tournée vers la jeunesse de notre territoire, puisque nous savons combien il est toujours aussi important de s'ouvrir aux autres et au monde, de mettre en avant les notions de tolérance et de respect. Nous avons ainsi accueilli plus de 2400 élèves dans les salles de Montauroux et de Fayence, suscitant de vives émotions chez certains. Quel plaisir de voir ces deux salles pleines d'enfants ! Et comme chaque année, des collégiens ont été membres des deux jurys.

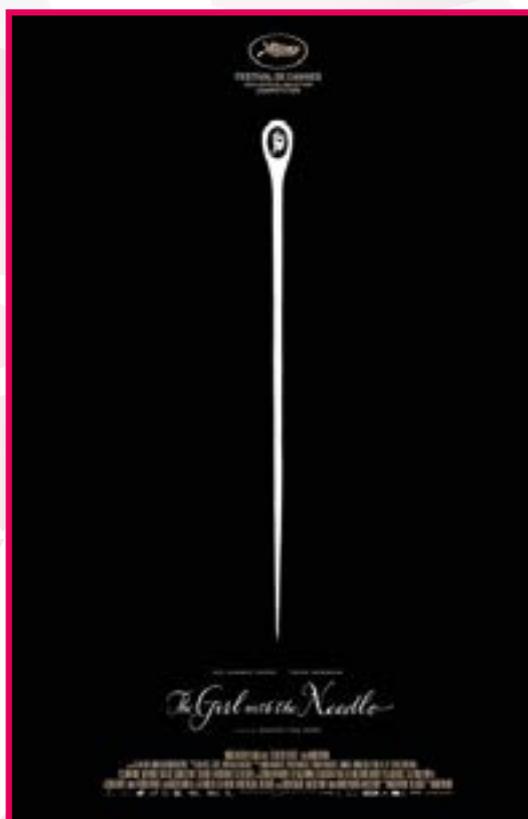
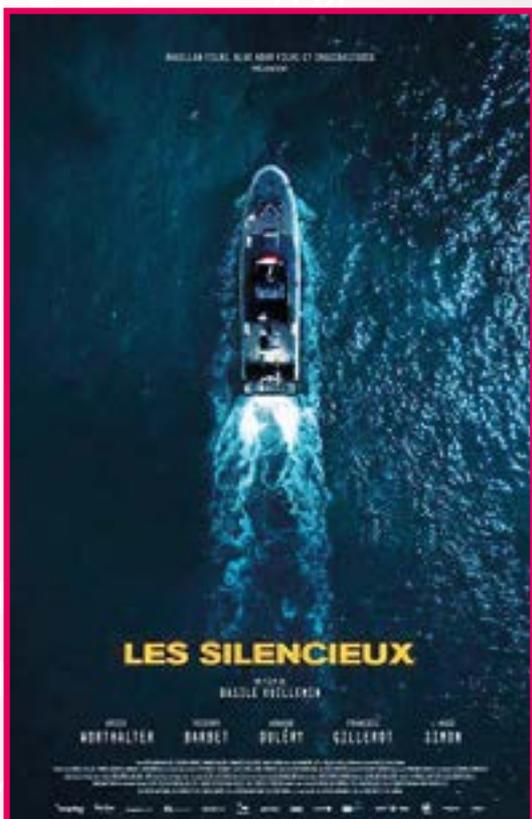
Un grand merci aux deux présidents de jurys, à tous les maires présents lors des soirées d'ouverture et de clôture, leur soutien nous touche, merci à nos partenaires économiques, à nos prestataires et, bien sûr, à tous les bénévoles de l'équipe du Ciné-Festival qui ne ménagent pas leurs efforts tout au long de l'année, pour vous offrir ces bons moments de partage autour du cinéma.

Toute l'équipe du Ciné-Festival vous donne rendez-vous **fin février 2025** au cinéma de Montauroux, pour **une soirée spéciale autour des films primés** de cette 22e édition. Et bien sûr, rendez-vous lors de la prochaine édition qui se déroulera **en novembre 2025**.

Bonne année 2025 à tous et vive le cinéma !

Nadège PIERRON

[Retour sommaire ↩](#)



MEDIATHÈQUE DE MONTAUROUX

LA MÉDIATHÈQUE ÉLARGIT ET DIVERSIFIE SES ANIMATIONS

ATELIER TRICOT : tous niveaux, débutant à confirmer
Tous les mardis après-midi de 15h à 16h15

ATELIER DÉCOUVERT MUSICALES : venez écouter et échanger des coups de cœur musicaux. Adultes, ados, 1 mercredi par mois de 15h à 16h ou 14h à 15h Et, toujours :

ATELIER TAROT : les 2e et 4es mardis du mois de 14h à 17h

LECTURE JEUNESSE : le mercredi (tous les 15 jours) à 10h

AUTOUR D'UN LIVRE : échange sur lecture d'un ouvrage, 1 jeudi par mois à 10h30

Également : des conférences, ateliers créatifs pour la jeunesse et les adultes, apéritifs littéraires,

ateliers à destination des seniors, soutien scolaire, aide à la recherche d'emploi, etc.

À venir : participation à un grand projet urbain solidarité : réalisation au crochet collectif (par des bénévoles) d'un ombrage de rue géant (tous niveaux débutants à confirmer)

Toutes ces animations sont gratuites.

L'accès, l'abonnement à la médiathèque sont gratuits

MÉDIATHÈQUE DE MONTAUROUX

Pôle multi activités, au 1er étage

44 rue Sainte-Brigitte

(à côté des écoles et de la Maison Pour Tous)

ACEV

UNE NOUVELLE ANNÉE DE CONCERTS

En cette fin d'année 2024, l'incertitude a été levée en ce qui concerne la programmation des concerts pour 2025.

Finalement, l'ACEV a décidé de continuer à répondre aux aspirations de son fidèle public en lui proposant, comme les années précédentes, trois concerts de musique classique pour cette nouvelle année à la chapelle Saint-Barthélemy. Le programme est pratiquement figé et sans surprise, nous retrouverons des artistes que nous avons appréciés et qui retrouveront avec plaisir le cadre et l'acoustique de la chapelle Saint-Barthélemy.

Le premier concert aura lieu le samedi 17 mai à 17 heures et sera consacré à John Gade (photo) au piano.



[Retour sommaire ↵](#)

MÉDIATHÈQUE DE MONTAUROUX
NOUVEAUX HORAIRES
D'OUVERTURE
à compter du 1er mai 2023

LUNDI : 14h00/18h00
MARDI : 09h00/12h00
MERCREDI : 09h00/12h00 et 14h00/18h00
JEUDI : 14h00/18h00
VENDREDI : 09h00/12h00 et 14h00/18h00
SAMEDI : 09h00/12h00



Le deuxième concert se tiendra le samedi 21 juin à 19 heures avec un duo composé de Jacob Katsnelson au piano et de Guillaume Martigné au violoncelle, ce dernier venant pour la première fois à Montauroux.

Enfin, le troisième concert verra le samedi 6 septembre à 17 heures, à nouveau se produire le trio composé de Théo Fouchenneret au piano, Boris Blanco au violon et Caroline Spinevski au violoncelle avec l'interprétation attendue d'un trio de Tchaïkovski. Des informations complémentaires, en particulier sur les œuvres qui seront interprétées, vous seront données en temps utile.

L'ACEV vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 avec l'assurance d'avoir trois concerts de grande qualité,

auxquels nous vous attendons nombreux.

Philippe VIZIER

LA DÉFENSE

UNE CLASSE DÉFENSE AU COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

Une convention de partenariat vient d'être signée pour la mise en œuvre d'une classe Défense entre le collège Léonard de Vinci de Montauroux et le 3^e régiment d'artillerie de marine à Canjuers. Ce partenariat a pour objet, d'une part, de faire connaître aux élèves les actions et les enjeux de la Défense, de favoriser et de développer le lien entre l'armée et la nation.

Pour cela, le collège s'engage à mettre en place des projets autour de la Défense en s'appuyant sur le partenariat avec l'armée. Il sera appelé à organiser des déplacements sur site pour sensibiliser les élèves aux métiers et aux missions de l'armée. De son côté, le régiment assurera des échanges avec la classe défense au collège et sur place en fonction de ses activités en l'accueillant une ou plusieurs fois dans l'année scolaire.

Les référents pour ce partenariat sont Monsieur Liberelle pour le collège Léonard de Vinci et le lieutenant-colonel Toulet pour le 3^e régiment d'artillerie de marine. Cette convention est conclue pour les années scolaires 2024 à 2026 et pourra être reconduite pour les années suivantes.

Par délibérations, le conseil municipal de Montauroux et le conseil d'administration des anciens combattants du Pays de Fayence ont tenu à saluer ce partenariat et se sont engagés à en faciliter le développement par des actions d'accompagnement et de soutien.

Philippe VIZIER
**Président des Anciens combattants
du Pays de Fayence**

[Retour sommaire ↗](#)



DEVOIR DE MEMOIRE

UN SOUVENIR DE LA RAFLE DU 10 JUILLET 1944 À MONTAUX NICOLE CADIÈRE (1934-2024)

Nicole Reverdy-Penichon née Cadière en octobre 1934 vient de nous quitter.

Elle était la fille de Mme Cadière née Vidal (famille Tallent, Issaurat...) et de Charles Cadière (Ingénieur des Ponts et Chaussées, originaire de Méounes) et la plus jeune sœur de Janine et Manou Dupeuble.

En cette année de commémoration du 80^e anniversaire du débarquement de Provence, elle se souvenait de ces moments terribles quand les Allemands étaient dans Montauroux.

Étant traumatisée par les alertes aériennes et les bombardements sur Nice, ses parents l'avaient confiée, ici à Montauroux, à sa grand-mère maternelle, «Mémé Vidal» habitant rue de la Rouguière. Elle allait à l'école du village et avait comme amie, entre autres

Paulette R(ougier) et Mado B(onifassi).

Le 10 juillet 1944, jour où Justin Blanc a été arrêté puis déporté à Dachau, la Gestapo de Grasse avait parqué toute la population sur la place du Clos avec mitrailleuse en bas de Ste Brigitte, menaçant les montaurousiens et fouillant les maisons à la recherche de résistants et de cache d'armes.

Nicole, 9 ans, était là avec sa grand-mère, terrorisée d'autant plus que celle-ci s'adressant à un allemand lui disait : «Hé, vous n'allez pas tuer une vieille femme comme moi...»

Des évènements traumatisants pour beaucoup.

Elle épousa par la suite Gilbert Reverdy, fils des restaurateurs du «Petit Vatel» à Callian, eu 2 fils, Philippe et Pierre, des petits et des arrières petits-enfants et est toujours propriétaire de la maison de sa grand-mère, rue de la Rouguière.

[Retour sommaire ↗](#)

CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX

LE CLUB S'EXPORTE

À la rentrée de septembre 2024, le Club a ouvert un deuxième site d'entraînement aux Estérêts du Lac. Les cours ont lieu le vendredi de 17 heures à 20 heures et sont dirigés par Christophe Gerbert, qui donne par ailleurs des cours de taïso le samedi matin au dojo de Montauroux. Ce sont actuellement 25 enfants qui en bénéficient et qui seront amenés à se rapprocher de ceux qui s'entraînent au dojo de Montauroux, en particulier pour les compétitions des petits samourais.

Le dernier trimestre de l'année 2024 a été chargé avec :

Le stage national de rentrée des dirigeants et des enseignants à Sainte Tulle (photo)

L'entraînement en Italie à Arma di Taggia, Bordighera et San Remo avec 40 judokas de notre club (photo)

La participation du club à Odyssea Cannes pour la lutte contre le cancer du sein (photo)

Le circuit minime du Var pour Alice D'Ollonne, qui finit à la 3e place (photo)

Enfin le circuit d'excellence de Christophe Gerbert continue : vice-champion de France en -73 kg, 5e au Championnat d'Europe Vétérans en -73 kg, référent vétérans pour le Var.

De quoi aborder avec confiance la nouvelle année, c'est le vœu que forme le club pour tous ses adhérents, auxquels vous pouvez toujours vous joindre et un grand merci à Lival Group pour son soutien.

Bonne année sportive à tous.

Le bureau du Club

[Retour sommaire ↩](#)



NOS RALLYEMEN

Voici un compte rendu de nos trois derniers rallyes : rallye de la Drôme, Paul Friedman en juillet 2024, le rallye de la Vésubie et celui de Fayence en septembre.

Rallye de la Drôme :

Nous voilà partis dans le Vercors, une région magnifique autant pour les rallyes que pour le cyclisme. La première journée s'est déroulée sous un soleil de plomb avec 30 V.H.C. au départ et des chronos de 15 à 20 kilomètres. Nous rentrons le soir troisième au scratch.

Dimanche matin ce fut la surprise avec un déluge et l'orage dès 8 heures du matin. Il faut rouler avec les phares. Ce fut une journée dantesque après une grosse frayeur : deux têtes à queue en ligne droite (aquaplaning). Nous décidons de ralentir pour garder notre troisième place au scratch et premier des VHC avec un certain Stéphane Poudrel, champion de France avec une BMW M3.

Merci à notre assistance, Annick et Loïc, toujours fidèles.

Rallye de la Vésubie :

Nous retrouvons sur des routes plus familières, col du Turini, col de Loda, col Saint-Roch. Plus de 25 VHC sont présentes ! Au programme, une belle bagarre

avec les pilotes locaux ! La fiabilité de notre voiture a payé et nous terminons premiers au scratch.

Nous tenons à féliciter les organisateurs pour ce rallye qui se déroule en un jour : un beau podium, une soirée avec un repas offert pour les équipages et un engagement offert pour 2025. Merci à toute l'équipe !

Rallye de Fayence :

C'est un rallye à la maison. Les routes, nous les connaissons ! L'équipe d'assistance, Benoît et Jimmy, est au top. Sans oublier Annick et Loïc et François Foulon vainqueur du Tour Historique de Corse et ancien propriétaire de l'escort. Seulement 11 voitures historiques sont présentes au départ, ce qui n'est pas facile pour l'organisateur Remi Tosello. La première journée se déroule vers Comps avec 4 spéciales. Le dimanche nous roulons à Tanneron,

Callian, la roche taillée, de très belles spéciales ! Nous finissons avec 40 secondes d'avance devant Gille Giraudo et son Opel Kadet. Merci à mon fidèle copilote Josh et à mes partenaires : Intermarché, Carrière des grands Caoux, Bonifay, JBF Racing.



Philip

[Retour sommaire ↗](#)

GYM · STRETCHING · PILATES

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT GYMNIQUE VOUS PRÉSENTE TOUS SES VOEUX POUR L'ANNÉE 2025

La plus belle des années n'est pas celle qui nous apporte la richesse matérielle et la gloire des apparences. La plus belle des années est celle où l'on cultive sa richesse intérieure, richesse que l'on partage et vit avec les personnes que l'on aime.

Meilleurs vœux pour 2025 et une belle année sportive à toutes et à tous

Lundi	Pilates : 17 h 15 à 18 h 15 Fitness : 18 h 30 à 19 h 30
Mercredi	Stretching : 17 h 15 à 18 h 15 Stretching : 18 h 30 à 19 h 30
Vendredi	Fitness : 18 h à 19 h

Les cours sont dispensés à la salle N° 3 de l'Espace de La Fontaine à Montauroux.

Pour tous renseignements :

MYRIAM BRETON, Professeur Diplômé d'Etat : 07 68 38 56 83

MAIL: myriambreton.fitness@gmail.com

L'EPF ATHLÉTISME FÊTE SES 20 ANS!

UNE ANNÉE OLYMPIQUE

L'Entente du Pays de Fayence Athlétisme vous souhaite une excellente année 2025. Année particulière puisque nous célébrerons le 20^e anniversaire du club le 15 février prochain dans la salle de la Maison Pour Tous à Montauroux. Je vous propose une courte rétrospective d'une belle histoire :

Une poignée de passionnés est à l'origine de ce projet sportif, mené par Guy BURLE, Montaurousien et Président du club jusqu'en 2021.

16 années passées à promouvoir l'athlétisme et l'ensemble de ses disciplines, avec un seul message : Plus haut, plus vite, plus fort!

Un début prometteur en décembre 2004 avec quelques athlètes qui s'entraînaient alors sur les installations du collège Léonard de Vinci, et, à ce jour, c'est quelque 300 licenciés de 3 ans à 82 ans qui foulent la piste du stade intercommunal à Tournettes depuis 2013.

Que de chemin parcouru depuis la création!

Les résultats vont suivre rapidement avec la plus belle victoire obtenue en 2018 : le titre de champion de France « Equip'athlé » minimes en 2018 à Dreux.

Une histoire riche de rencontres avec le goût de la sueur après l'effort, l'abnégation de tous les instants pour accompagner les athlètes de tous âges à vivre des moments intenses et de dépassement de soi. 35 Ceci s'est vu concrétisé par de magnifiques réussites, des champions départementaux et régionaux, de nombreux sacres nationaux, et un Montaurousien champion d'Europe et du Monde du saut à la perche, Anthony Ammirati, représentant notre commune au JO de Paris 2024.

Depuis 2021, l'après COVID 19, le club s'est diversifié et propose de la marche nordique, des séances de sport santé et loisirs, et également une section trail. L'ambition du Club est de proposer des activités

physiques à toutes les générations, et ce, quels que soient les envies et les besoins. L'EPF Athlétisme reste au service du sport et de la santé sur le territoire.

Les projets ne manquent pas pour les 10 prochaines années, faciliter l'inclusion et ouvrir une section handisport, poursuivre le développement des courses nature pour promouvoir les plus beaux sites du territoire et inscrire le Naturatrail et les Foulées du Lac comme des événements incontournables pour les coureurs de toute la région.

J'invite tous les Montaurousiens, les anciens et nouveaux membres du club qui ont participé à écrire l'histoire de l'EPF Athlétisme à venir partager ce moment festif et plein de surprises le 15 février 2025.

Bonne année à tous et sportez-vous bien!

Eric CHIABRANDO
Président EPF Athlétisme



LISTE NON MAJORITAIRE



On «PADEL» à l'envers...

Vous avez peut-être remarqué que les terrains de «padel», sport de raquettes, ou projets poussent actuellement comme des champignons : Grasse, Fayence, Les Adrets, Bagnols en forêt. C'est un effet de mode. Mais qu'en est-il de Montauroux ?

Deux projets pour 2 puis 7 cours de padel ont été annulés dans la Plaine par la Mairie de Montauroux. Deux projets proposés par des jeunes : des projets innovants, réfléchis, aboutis et supportés par des professionnels du tennis, comme l'équipe du joueur de haut niveau en tennis, Wilfried Tsonga. Ils se seraient vus déboutés.



Un troisième projet est en cours d'élaboration par Mr Le Maire de Montauroux et quelques élus, sans que personne d'autre n'en ait été informé officiellement ou ayant participé, ni les autres élus du conseil municipal, ni les administrés, ni les riverains, ni les usagers. Deux courts de padel à ciel ouvert seront construits au stade du Défens et exploités par un prestataire privé : 10 heures/jour.

Si un aménagement du stade du Défens est envisagé, il devrait être réalisé en concertation et dans le respect des zones naturelles.

Monsieur Le Maire nous a répondu en date du 5 novembre 2024 par le biais d'un courrier indiquant, entre autres, que l'emplacement prévu serait sur une parcelle anthropisée (processus par lequel les populations humaines modifient ou transforment l'environnement naturel, par de la déforestation, de l'élevage, de l'urbanisation et de l'activité industrielle.)

Si un tel projet voit le jour, il est évident que ce lieu, si emblématique de balade et de sport nature, va se dégrader en terme environnemental.



Les courts de padel sont en antagonisme avec les activités à faible impact écologique déjà autorisées, comme le lazer game et le Parc des Vikings.

En effet, le sport nature oui, la dégradation d'une zone naturelle non, et de surcroît près d'un site

Natura 2000. Nous croisons tous nos groupes



scolaires à pied sur le chemin du stade ou nos professeurs des écoles leur apprennent au travers de chemins pédagogiques le respect de la nature et de l'environnement. Lorsqu'ils arriveront dans un futur proche aux courts de padel, nos professeurs des écoles devront-ils rajouter une pancarte indiquant : «parcelle anthropisée, initialement déforestée, fréquentée par des renards, des chevreuils, des sangliers, et maintenant occupée par des courts artificialisés et imperméabilisés»? Si nous donnions le pouvoir de décision d'un tel projet à nos générations futures, il n'aboutirait pas!

Certains usagers nous ont dit : «Le site du stade est déjà en train d'être dégradé, il y a trop de circulation. Plus de 70 véhicules/jour! Il y a déjà le Parc des Vikings qui amène du monde» - ou encore : «on ne se sent pas en sécurité dans le chemin du stade, on a peur avec les poussettes et les petits» - De nombreux habitants du quartier nous ont dit : «Nous sommes venus acheter notre maison ici pour le calme. Il y a l'école pas loin, c'est pratique». Des jeunes nous ont dit : «Laissez cet endroit comme il est, nous, on l'aime bien comme ça, naturel».

En résumé :

- La pollution sonore, la pollution lumineuse (projecteurs) et la pollution silencieuse au monoxyde de carbone seront accrues en pleine zone naturelle, près d'un site Natura 2000 exceptionnel des gorges de La Siagne! C'est en contradiction avec le panneau «Interdiction de garder le moteur allumé».

- Un projet en contradiction avec la prise de conscience de nos enfants et de certains d'entre nous adultes.

- C'est un réservoir de biodiversité «Basse Provence Calcaire». Le stade du Défens est également une zone de présence du Vautour moine et du Gypaète Barbu.

- C'est un espace protégé (zone d'habitat d'intérêt communautaire) qui abrite une forêt de chênes verts, certains plusieurs fois centenaires indispensables à la survie de l'écosystème, patrimoine naturel de Montauroux.

Localement, le site de NATURA 2000 des gorges de La Siagne présente un intérêt particulier pour la conservation des chauves-souris (le sol calcaire y est percé de nombreuses cavités qu'elles affectionnent) - Revue intercommunale de décembre 2022.

STOP à une emprise, pas de dégradation dans une zone naturelle!

PROTÉGEONS ET PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ pour nos générations futures!

LE PADEL AU STADE DU DEFENS, c'est NON!

[Retour sommaire ↩](#)

NAISSANCES

RODRIGUEZ Y MENDEZ Esteban né le 30 septembre 2024
GERBAUD Orphéo né le 19 octobre 2024
TURPIN COURBOIS Théo né le 21 octobre 2024
CABOS-DUHAMEL Noa né le 22 octobre 2024
OCHICHENKO-BOTZUNG Luba née le 22 octobre 2024
GIOANNI BAROTTE Melina née le 4 novembre 2024
BADER Agathe née le 20 novembre 2024
CÉRY Giulian né le 18 novembre 2024

DÉCÈS

CADIERE Nicole, veuve PENICHON, décédée
ROMANELLI Christian décédé à l'âge de 72 ans
MONNET Margaret épouse TAVERNE, décédée à l'âge de 79 ans
GUERIN Jacqueline veuve VUILLAUME, décédée à l'âge de 96 ans
MICHAUX Léo décédé à l'âge de 93 ans
ARNOUX Michel décédé à l'âge de 92 ans
RICARD Yolande veuve GAGGIOLI, décédée à l'âge de 96 ans
GUEL Georges décédé à l'âge de 87 ans
ROYANT Raymonde décédée à l'âge de 84 ans
DELLAPIAZZA-MARTIN Annie, veuve BAUME, décédée à l'âge de 82 ans
ROS Antoine décédé à l'âge de 84 ans
GUÉNERIN Gilberte décédée à l'âge de 98 ans
BARTEVIAN Jean décédé à l'âge de 80 ans
BARY Marine épouse JAILLET, décédée à l'âge de 47 ans

MARIAGE

BRUNACCI Laurent, chef de cuisine
& PETTINARI Magali, secrétaire médicale, le 28 septembre 2024
DUPONT Emmanuel, pompier professionnel
& BRENGARD Carol, chef d'entreprise, le 28 septembre 2024
DENIA Damien, chef d'entreprise
& MARTIN Cécile, cheffe d'entreprise, le 4 octobre 2024
GEFFROY Véronique, employée de restauration
& ALBORETTI Agnès, plongeuse, le 18 octobre 2024
ARNAULD Christophe, ingénieur
& PETROVIC Stéphanie, mère au foyer, le 26 octobre 2024
GIRARD Vincent, infographiste
& MONTET Sylvie, technicienne, le 9 novembre 2024

[Retour sommaire](#) ↩

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La prochaine revue municipale paraîtra début avril 2025. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots au maximum sous format « word » uniquement et photos d'une bonne qualité sous format JPEG et séparément) avant le lundi 3 mars 2025. Adresse à respecter pour l'envoi de vos articles et photos : mairie@ville-montauroux.fr

Merci pour votre participation.

Baptiste DALMASSO - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER

